



MORT SOUS UN TAS DE BOIS - 1724

*ce huitième Didier michout fr. Trousselard
agé d'environ cinquante ans vivant mary de
françoise marchand manouvrier sabbotier de
la paroisse st-louis de Billy a quatre lieues
de verdun est decedé en ce lieu chariant du
bois pour la fourniture de paris et enterré
en presence de ses enfants françois et Jean
et Trousselard. M. Boiillerot Curé de Verdun*

Septembre 1724

Ce huitième **Didier frousselard**

Agé d'environ cinquante ans vivant mary de
Françoise marchand manouvrier sabbotier de
la paroisse de st-loup de Billy a quatre lieues
de verdun est decedé en ce lieu chariant du
bois pour la fourniture de paris et enterré
en presence de ses enfants françois et Jean
les frousselards.

Le patronyme réel est TROUSSELARD.

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Brévonnes, 1586-1741, vue 353/577



RÉVOCATION IMMÉDIATE - 1727

Interdit de maître d'école du 28 novembre 1727

Il est défendu à **Jean LORIN** d'exercer dorénavant la fonction de maître d'école dans la paroisse de Brévonnes ni en aucune autre du diocèse à cause de sa mauvaise conduite.

Il est remplacé le même jour par **Jacques JEANSON**.

Jean LORIN

x1 le 03/11/1699 à Burey-la-Côte (55) x Marie ROYER

x2 le 6/08/1725 Jean LORIN recteur d'école veuf de Marie ROYER avec Anne CARTIER veuve de Pierre HENRY (vue 359/577 AD Aube) Une opposition à ce mariage, a été formulée par le frère de la mariée. Les futurs époux en ont obtenu main-levée.

Jacques JEANSON

° ca 1678 à Trouan-le-Grand

† 24/12/1738 à Brévonnes à 60 ans

Relevé par : Véronique FREMIET MATTEI

Sources : AD Aube G62 et fichiers des recteurs d'Élisabeth. HUÉBER





MARIAGE D'UN INVALIDE ET D'UNE MENDIANTE - 1773

Le vingt cinq Janvier 1773

N. 92

Après la publication de trois bans faites aux prônes de nos messes paroissiales sans opposition ni Empêchement civil ou canonique, nous avons donné la bénédiction nuptiale a Antoine Manchin Soldat invalide fils de defunt Louis Manchin meunier et de Jeanne Pajot Ses pere et mere le dit Antoine Manchin âgé de soixante quatorze ans de cette paroisse d'une part, et à Jeanne frappier veuve de françois Maitrot, laditte Jeanne frappier mendiant depuis quelques temps en la paroisse du voisinage de Brevonne, de Drou de la paroisse de maranville diocèse de Langres, laditte Contractante âgé de soixante ans, laditte benediction donné aux parties par nous desservant de cette paroisse Soussigné en presence de Jean Lecureaux labr, Charles Million manouvrier Pierre Cartier qui ont déclaré ne scavoir signe de ce enquis, et de Claude fenard recteur d'Ecole de ce lieu, les parties ont déclaré ne scavoir signer.

Le vingt cinq janvier 1773

Après les publications de trois bans faites aux prônes de nos messes paroissiales sans opposition ni Empêchement civil ou canonique, nous avons donné la bénédiction nuptiale a **Antoine Manchin Soldat invalide** fils de defunt Louis Manchin meunier et de Jeanne Pajot Ses pere et mere le dit Antoine Manchin âgé de **soixante quatorze ans** de cette paroisse d'une part, et à **Jeanne frappier** veuve de françois Maitrot, laditte Jeanne frappier mendiant depuis quelques temps en la paroisse du voisinage de Brevonne, de Drou de la paroisse de maranville diocèse de Langres, laditte contractante âgé de **soixante ans**, laditte benediction donné aux parties par nous desservant de cette paroisse Soussigné en presence de Jean Lecureaux labr, Charles Million manouvrier Pierre Cartier qui ont déclaré ne scavoir signe de Ce enquis, et de Claude fenard recteur d'Ecole de ce lieu, les parties ont déclaré ne scavoir signer

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Brévonnes, 1768-1792, vue 100/406